

ESPACE DE TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

Optimiser l'aménagement du bureau

1 JOUR, 7 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT
SOCIAL

CODE : UNSG05

Objectifs de la formation

- Définir la qualité de vie au bureau
- Intégrer quelques mesures de prévention dans le cadre de l'environnement de travail
- Identifier les acteurs de l'environnement du travail et leur champ de compétence
- Identifier les étapes successives d'un projet d'aménagement
- Mesurer l'impact d'un nouvel aménagement de travail

Parmi nos formateurs

- **JOUANJUS Patrice**
Spécialiste BIM et transformation numérique des bâtiments,

Public concernés

- Direction des services généraux ; Manager ; Toute personne en charge de problématiques liées à l'aménagement des espaces de travail

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT

Se sensibiliser à la qualité de vie au bureau

- État des lieux de l'environnement de travail en France : open space, travail sur les écrans
- Évaluer l'impact sur la productivité des salariés
- Qualité de vie au bureau : ce qu'entendent les salariés versus ce que dit le Code du travail
- Connaître les principaux risques liés à l'environnement de travail : RPS, troubles musculo-squelettiques, l'acoustique
- Introduction à quelques mesures de prévention dans le cadre de l'environnement de travail

Connaître et comprendre l'écosystème des acteurs œuvrant dans l'environnement de travail

- Identifier les champs de compétences et le fonctionnement du CSE: connaître les nouveaux textes
 - Direction de l'Environnement de Travail : quel est leur rôle, quel pouvoir d'influence
 - Cerner les attributions légales et pratiques du médecin du travail et des ressources humaines
-

Mettre en place un projet d'aménagement et le manager

- S'approprier les étapes successives du projet : mise en œuvre, développement et achèvement
 - Conduire le changement de l'aménagement auprès des usagers / salariés : comment favoriser leur appropriation
 - Cerner les essentiels du confort au travail : acoustique, esthétique, règles de savoir-vivre, éclairage, mobilier, gestion des déchets, accessibilité, interaction et discrétion
 - Associer au projet les notions de performances énergétique et environnementale
-

Mesurer et suivre l'impact d'un aménagement

- Utiliser un tableau de bord pour suivre l'évolution quantitative, comparer, communiquer et aider à la prise de décision
 - Construire des fiches d'objectifs
 - Fixer puis interpréter les indicateurs
 - Connaître les différents indicateurs : indicateurs d'activité, de qualité, d'efficience
 - Communiquer pour rester à l'écoute des salariés et satisfaire au mieux leurs demandes : mettre en place des enquêtes de satisfaction, d'opinion ou de climat interne
-

Mise en situation

- CGG Véritas à Massy : le passage des bureaux individuels à l'open space
-

Dates

Classe virtuelle

24/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.